



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**



Aldo BIVONA nous a quittés. C'est avec douleur et tristesse que les Mouansois ont appris la disparition d'Aldo BIVONA. Conseiller municipal délégué aux travaux de la voirie, il est décédé le mercredi 7 août. Mouans-Sartoux témoigne toute son affection à son épouse

Francine, à ses enfants et petits-enfants. Aldo BIVONA a été pendant 25 ans l'infatigable et insatiable président et animateur du comité des fêtes, fédérant les énergies pour donner de la joie et faire vivre l'esprit de la fête dans le cœur de tous, des plus jeunes aux plus âgés. Infatigable élu, aussi, présent aux quatre coins de la commune, sur tous les chantiers, prêtant la main aux agents municipaux lors de fortes pluies, de jour comme de nuit. La ville avait rendu hommage à son action en lui remettant la plus haute distinction communale en janvier 2016, lors de la cérémonie des vœux à la population. Aldo BIVONA a transmis son énergie et son appétit de la fête, sa générosité à de très nombreux Mouansois. C'est avec un immense sentiment de gratitude que les habitants, les amis de toujours sont venus très nombreux le saluer une dernière fois au cours de la cérémonie célébrée dans l'église Saint-André. Il restera présent dans la mémoire de tous.



Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Les Mouansois gardent la gestion de l'eau !

Le contrat qui lie la ville à la SEML Eaux de Mouans est signé. La durée de délégation est de 20 ans.

Vous vous en souvenez sûrement, la loi NOTRe retirait aux communes leurs compétences dans le domaine de l'eau.

La décision était alors prise par le conseil municipal de créer une société d'économie mixte locale associant la commune à ses habitants. 416 personnes ont souscrit des actions de la SEML Eaux de Mouans à travers la société qu'ils ont constituée pour cela.

La signature du contrat est une immense satisfaction, à la mesure de l'intérêt qu'ont démontré les Mouansois pour l'eau et pour la gestion publique.

Après avoir retenu la candidature de la SEML Eaux de Mouans, la Commission de Délégation de Service Public a engagé avec elle une négociation.

L'analyse de l'offre proposée par Eaux de Mouans était cohérente et satisfaisante au regard de la taille et des charges du service.

Eaux de Mouans s'engage sur le prix et la qualité du service et reprendra les moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation. Pour certaines tâches, la mise à disposition du personnel communal sera nécessaire. Un accord d'entreprise, en cours d'établissement, détaillera les conditions de reprise du personnel.

Eaux de Mouans assurera également le renouvellement des canalisations et la réalisation des travaux sur le réseau ainsi que plusieurs investissements complémentaires intéressants pour la collectivité. Les moyens nécessaires à l'exploitation et à la garantie de la qualité des différents services ainsi qu'à la réalisation des travaux concussifs sont garantis.

Pour les besoins du contrat, les moyens mobilisables sont suffisants et compatibles avec la bonne marche des services.

Eaux de Mouans présente de nombreux moyens permettant d'assurer la qualité du service à ses usagers, via un accueil de proximité ouvert toute la semaine et de multiples moyens de communication permettant une transparence de l'exploitation vis-à-vis des usagers. Eaux de Mouans et la commune vont s'accorder sur les moyens mis en œuvre pour le suivi du contrat afin d'en assurer une bonne compréhension par tous.

C'est donc la proposition technique, financière et juridique de la SEML Eaux de Mouans correspondant aux attentes de la commune qui a permis la signature de ce contrat.

L'essentiel du conseil municipal du 3 septembre 2019

À l'ouverture de ce conseil, le maire a rendu un vibrant hommage à Aldo BIVONA, conseiller municipal, grande figure mouansoise, ancien président du comité des fêtes (cf. l'édito en page 1).

Eau et assainissement : la décision la plus importante de ce conseil, qualifiée d'historique par le maire, a été d'autoriser la signature du contrat de délégation de service public avec la Société d'économie Mixte Locale (SEML) « Eaux de Mouans », après mise en concurrence.

Cette signature est l'aboutissement d'un processus initié en début d'année, dont il a déjà été question dans ce bulletin d'informations municipal. Rappelons que la SEML « Eaux de Mouans » est actuellement détenue par la commune (85 %) et par la SAS « Notre eau » (15 %), elle-même détenue par 416 citoyens de la commune. Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse aura la compétence Eau et Assainissement et prendra donc une part dans cette SEML mais les termes du contrat garantissent le respect de la volonté de la commune et de ses habitants.

Le maire a tenu à féliciter tous les acteurs de ce succès qui va permettre aux Mouansois de continuer à bénéficier d'un service des eaux et de l'assainissement de qualité, à un prix notablement inférieur à la celui de la moyenne nationale et des communes environnantes.

Par ailleurs, le conseil a approuvé la signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF), ce qui va permettre une économie importante dans les achats d'eau.

Solidarité internationale : le conseil a approuvé l'attribution, au titre du 1 % de l'eau, de subventions à trois associations (Terre d'Azur, Méditerranée Afrique Solidarité et Fleurs de Batié) qui œuvrent en Afrique pour faciliter l'accès à l'eau aux populations du Togo et du Burkina Faso.

Les projets de ces associations ont été choisis par la commission de l'eau sur la base du sérieux et de la durabilité.

Biodiversité : le conseil a approuvé la signature d'une convention avec l'[Agence Française de la Biodiversité](#) (AFB) en vue d'établir un Atlas de la Biodiversité Communale (cf. Article dédié). Cette convention va permettre le financement des travaux à 80 % par l'AFB.

Urbanisme : le conseil a approuvé le lancement d'une révision du PLU. Le PLU actuel, qui date de 2012, sera revu en mettant l'accent sur l'environnement et le développement durable, sur la diminution de la consommation foncière, la sauvegarde des terres agricoles et sur les déplacements doux. Il sera établi de façon concertée avec les habitants (voir page 4).

- Par ailleurs, il a été décidé de demander

à l'État, la Région et le département des subventions pour étendre le parc du château sur le parking et pour réhabiliter les ateliers pédagogiques et le bâtiment de l'EAC.

Travaux : il a été décidé de demander à l'État, la Région et le département des subventions pour de nombreux travaux relatifs aux mobilités, aux économies d'énergie, à l'agriculture et à l'enfance.

Ces travaux concernent :

- l'ancienne maison du garde-barrière, qui va héberger un atelier de réparation des vélos de l'[association Choisir le Vélo](#).
- la création de pistes cyclables
- la réfection du pont passerelle de la Mourachonne, qui va permettre le développement de l'activité agricole dans la plaine des Canebiers
- l'isolation énergétique de la base DFCI, occupée par L'ONF et Force O6
- la modernisation de l'éclairage public, de façon à le rendre encore plus économe en énergie
- l'équipement de l'auvent des services techniques en panneaux photovoltaïques,
- l'aménagement des locaux adaptés pour permettre l'installation du Relais d'Assistants Maternelles (RAM)
- le ravalement des façades du presbytère et de la mairie
- l'aménagement de l'ex-maison Laugeri dans le domaine de Haute Combe, en vue de créer un appartement et des vestiaires pour le personnel.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Le maire de Langouët, village breton, a pris un Arrêté sur l'usage des pesticides dans sa commune afin de protéger sa population. L'Arrêté est annulé par la Justice car le domaine serait hors compétence du maire. Pourtant, le Code des Communes (Art. 1111-2) dit bien que le maire concourt à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Le Code dit aussi que le maire peut édicter des dispositions

pour assurer la protection de la santé publique. Même en cas de promulgation de normes réglementaires par l'Etat, le maire au titre de son pouvoir de police générale peut prendre des mesures plus contraignantes sur le territoire de sa commune et étendre la zone de protection des habitations contre un danger potentiel. Le maire de Langouët a tout notre soutien. Les intérêts de la population doivent être au centre de l'action des élus.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Les nuisances aériennes de la plateforme de Cannes - Mandelieu portent atteinte à la qualité de vie de plus de 50.000 riverains.

Ces dernières années, elles se sont encore amplifiées avec l'augmentation du nombre de rotations de jets ajoutée à l'absence de sanction à l'encontre des pilotes qui ne respectent pas les trajectoires.

Et ce n'est ni en s'obstinant à

nier la réalité comme cherche à le faire « l'aéroport », ni en parasitant le débat avec des effets d'annonces, comme des interdictions de survol alors qu'on ne dispose pas de la compétence en tant que Maire, que l'on agira pour le mieux-vivre des citoyens survolés.

Face à ce défi majeur en matière de santé publique, d'environnement et de sécurité, la mobilisation doit s'intensifier et se concrétiser au travers de réponses constructives.

Christophe CHALIER



Obtention de la mention *Excellence* du label « *Ecocert en Cuisine* »



L'organisme de certification [Ecocert](#) a mis en place en 2019 une distinction supplémentaire pour les établissements proposant plus de 80 % de produits biologiques dans les cantines scolaires. C'est ainsi que les équipes de cuisine de Mouans-Sartoux ont obtenu récemment la mention *Excellence* pour la préparation de repas 100 % biologiques ! Une reconnaissance supplémentaire pour le travail de qualité effectué par les cuisiniers pour servir des repas de qualité, sains et durables. Merci à eux.

Les cantines scolaires passées au crible

L'[Observatoire de la Restauration Durable](#) a lancé en juin 2019 une nouvelle enquête auprès des parents d'élèves. L'enquête permet d'actualiser les données sur l'impact des cantines scolaires sur les habitudes alimentaires des familles mouansoises et voir l'évolution par rapport aux enquêtes réalisées en 2013 et 2016.

Il est notamment ressorti que 97 % des parents étaient satisfaits des actions de la commune dans le cadre du projet alimentaire et de la restauration collective, que 87 % des parents interrogés ont modifié leurs pratiques alimentaires. Une présentation de l'ensemble des résultats obtenus grâce à l'enquête est proposée le mercredi 25 septembre à 18 h au domaine de Haute Combe.

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°29 septembre-octobre 2019

Gilles Pérole, adjoint au maire et l'équipe de la MEAD (Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable) seront là pour vous accueillir et vous présenter ces nouveaux résultats et répondre à vos questions.



Plan local d'urbanisme : réfléchir ensemble à l'avenir de notre territoire

Le [Plan Local d'Urbanisme](#) rassemble les règles qui dessinent au fil du temps le visage et les traits d'une commune. Son élaboration ou sa révision constitue

naturelles et notamment la proximité des grands espaces naturels, en maintenant les dispositifs de protection du patrimoine paysager et architectural communal, en

dans le développement économique et durable du Pays Grassois et du bassin cannois en matière de services de proximité dans les domaines du tertiaire, de l'artisanat et des commerces.

Il nous faudra choisir une évolution urbaine adaptée, qui tienne compte des équipements publics disponibles pour répondre aux attentes des habitants.

Il nous faudra aussi élaborer les outils nécessaires à la maîtrise de la consommation foncière et la sauvegarde des terres agricoles. Nous devons décider d'un nouvel équilibre entre les différents



un moment essentiel et une opportunité pour réfléchir à son avenir, en y intégrant les enjeux d'un développement durable.

Nous abordons la révision de notre PLU avec la volonté de l'initier dans une véritable démarche participative. Les modalités de la concertation devront permettre l'expression de la vision des habitants, usagers et professionnels du territoire. La réalisation d'un diagnostic réaliste, vivant, de Mouans-Sartoux permettra de partager un projet de territoire au service de la communauté. La participation des habitants prendra la forme d'un « forum citoyen participatif » et d'ateliers ouverts et permanents pour toute la durée de la procédure. Le conseil de ville des enfants sera associé aux travaux de son élaboration.

Nous aurons à cœur de confirmer la qualité du cadre de vie et de l'environnement communal en valorisant les ressources

réduisant la portée des risques naturels inondations et incendies feux de forêt.

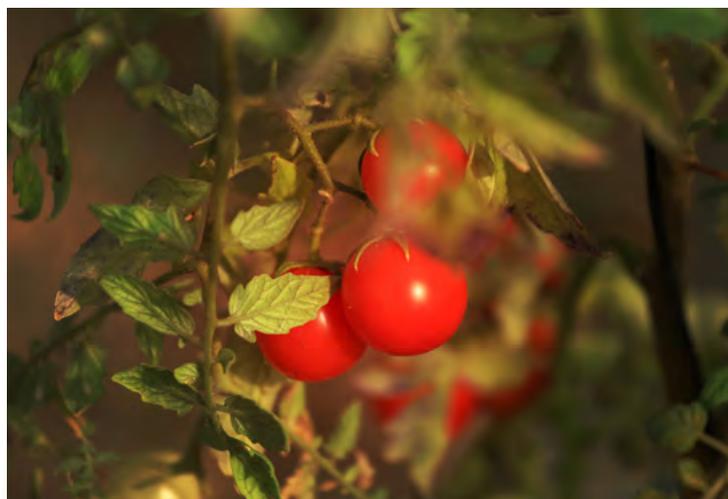
Le PLU de Mouans-Sartoux accentuera la mise en œuvre d'une trame Verte et Bleue et s'attachera à préserver, voire restaurer, les continuités écologiques entre les grands écosystèmes qui l'environnent, Mouans-Sartoux tient une place éminente

moyens de déplacements en valorisant l'éco-mobilité.

Nous aurons à imaginer comment réduire la consommation des ressources naturelles, réduire le gaspillage énergétique, progresser vers l'autosuffisance alimentaire.

Ainsi la commune sera l'expression de la volonté de ceux qui y vivent et

travaillent, des femmes et des hommes, des plus jeunes aux plus anciens.



La sauvegarde des terres agricoles est l'un des axes majeurs du prochain PLU



Au sujet de l'incendie du 25 juillet



L'incendie qui a touché les hauteurs de la commune le 25 juillet dernier a démarré aux abords d'un chantier situé chemin du Haut-Saurin. Très vite les services de secours commandés par le capitaine Wiik, les agents de Police Municipale, la Gendarmerie et le maire, étaient sur les lieux du sinistre qui menaçaient plusieurs habitations.

Les lieux de vie immédiatement protégés, les pompiers et

hélicoptères du SDIS ont circonscrit l'incendie et en fin d'après-midi la circulation était rétablie sur le chemin de Castellaras.

Deux personnes incommodées par les fumées et un agent de Force 06 légèrement blessé dans une chute ont été pris en charge.

Heureusement, leur état de santé n'a inspiré aucune inquiétude.

La perte d'un hectare et demi de végétation et d'un bateau entreposé dans un jardin sont à déplorer. Bravo à la promptitude et à la qualité d'intervention de tous.

En cette période de fortes chaleurs et de sécheresse les règles de prudence sont plus que jamais à observer. De nombreux incendies se sont déclarés cet été dans les

Alpes-Maritimes. La forêt mouansoise, unique entre Cannes et Grasse, est un bien très précieux, elle est placée sous la surveillance continue de l'ONF, de Force 06 et du Comité Communal contre les Feux de Forêt (CCFF).

Chacun d'entre nous peut contribuer à la préserver.
(Photo Laura Giacco)

Le ciel de Mouans-Sartoux interdit aux avions de plus de 13 tonnes

Les nuisances aériennes sont un fléau pour les habitants du bassin cannois et de Mouans-Sartoux. Le mécontentement des populations a donné l'idée (on ne sait pas très bien à qui) de commander un sondage « sur mesure » pour tenter de faire croire que l'aéroport de Cannes-Mandelieu était plébiscité et que nous voudrions encore plus de jets au-dessus de nos têtes. La réaction des habitants et des élus ne s'est pas fait attendre. Devant le mépris affiché par les responsables de ce sondage, Mouans-Sartoux qui agit contre les nuisances aériennes depuis 25 ans, a décidé de réactiver l'arrêté municipal interdisant le survol de la commune aux avions de plus de 13 tonnes (à l'exception des appareils de secours).

C'est une manière d'avertissement aux responsables de la situation actuelle. Il est temps de prendre en considération

la sécurité et le droit au respect du cadre de vie de plusieurs dizaines de milliers d'habitants qui ont à souffrir de la désinvolture de quelques-uns.



FESTIVAL DU LIVRE 20



Le festival est gratuit pour les Mouansois et les Mouansoises, sur présentation de l'invitation distribuée dans vos boîtes à lettres et à la mairie.

Tous les enfants des écoles et du collège participent à des animations, rencontres avec les auteurs, spectacles, films, proposés par le festival, et ce depuis sa création !

De nouveau le festival sera piéton de 9 h 30 à 20 h pour permettre une manifestation sereine et familiale sans risques. Merci à tous nos partenaires qui nous aident et nous soutiennent pour organiser ce festival du livre qui est devenu l'un des quatre plus importants de notre pays.

Pour la première année, et nous en sommes fiers, le prix Mouans-Sartoux du livre engagé pour la planète sera décerné par Isabelle Autissier, présidente du Festival !

Nous vous attendons toutes et tous pour partager pleinement ces trois jours de réflexion et de fête !



Le Festival du livre de Mouans-Sartoux, c'est trois jours de fête, d'idées nouvelles, de réflexion, d'échanges, de partage, de liberté.

Des livres, 400 auteur.es, des dizaines de débats et entretiens, des films, du théâtre, des lectures, des concerts, des spectacles et des films pour enfants, des expositions, du Streetart, des événements dans la rue, fanfares, cirque, artistes...

Le Festival de Mouans-Sartoux, c'est un festival global, pour toutes et tous, où les idées de confrontent, se découvrent, où le monde de demain se dessine...

La fraternité, l'urgence écologique, les droits des femmes, les migrations, l'Algérie, et autres sujets qui nous concernent, seront au cœur des forums et des échanges avec des invité.es de talent et un public passionné et engagé dans la maîtrise de son devenir.

Le Festival de Mouans-Sartoux, avec ses 270 bénévoles, c'est un festival populaire et exigeant !

Toutes les informations sur le programme de la 32^e édition du Festival du Livre sont disponibles en ligne sur www.lefestivaldulivre.fr

- Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram

- Billetterie Festival : gratuit pour les Mouansois sur présentation de l'invitation remise dans votre boîte aux lettres ou disponible en mairie.

L'accès aux débats est gratuit dans la limite des places disponibles

- Billetterie cinéma : 5,30 €.

- Organisé par Le Centre Culturel des Cèdres et la ville de Mouans-Sartoux avec une extraordinaire équipe de 270 bénévoles



19 : « À bras le cœur »



Edgar Morin sera nommé citoyen d'honneur de la commune, eu égard à ses participations successives au Festival du Livre et aux valeurs qu'il défend, en harmonie avec celles de la commune

Parmi les grands débats et entretiens :

- Urgence climat : vivre demain sur Terre ?
 - Algérie, un chemin pour l'espoir ?
 - Des femmes formidables !
 - Des initiatives pour la transition
 - Se déplacer, l'enjeu climatique
 - L'hospitalité, un délit mondial ?
- La fraternité face à la cruauté du monde
 - Biodiversité, état des lieux
 - Au temps des bidonvilles
- Commerce équitable, un toit, un métier, une terre
 - Algérie, minuit à la fin du siècle
 - Face aux lobbies de l'agrochimie
 - La démocratie est-elle soluble dans la mondialisation ?
 - Nous voulons des coquelicots contre les pesticides
- Quand je mange, j'agis pour le climat
 - Être féministe au quotidien

Parmi les auteur.e.s :

Edgar Morin, Isabelle Autissier, Lydie Salvayre, Boris Cyrulnik, Catherine Poulain, Benjamin Stora, Marek Halter, Valentine Goby, Allain Bougrain-Dubourg, Delphine Batho, Françoise Nyssen, Ernest Pignon-Ernest, Martin Hirsh, René Frégni, Gilles Kepel, Geneviève Azam, Maïssa Bey, Fabrice Nicolino, Eric Piolle, Michèle Pédieli, Abdennour Bidar, André Velter, Etienne Klein, Gisèle Bienne, Schlomo Sand, Laure Adler, Marc Dufumier, Bernard Werber, Pinar Selek, Franck Pavloff, Jacques Salomé, Françoise Cotta, Isabelle Filliozat, Catherine Vidal, Anny Duperey...

BD : Jacques Ferrandez, Ptiluc, Krensac, Jean-Luc Deglin, Gijé, Vincent Brugeas, David, Sala, Olivier Dutto...

Jeunesse : Susie Morgenstern, Fabienne Cinquin, Christine Flament, Boris Sabatier, Valentin Mathé, Caroline Hüe, Roland Garrigue, Hélène Montandre, Mymi Doinet, Marine Locatelli, Elisabeth Barfety, Sophie Grangerat, Severine Vidal, Eric Véillé, Justine Brax, Sébastien Telleschi, Françoise Laurent, Patrick Joquel, Malou Ravella, Alain Plas...

Ado : Yves Grevet, Cathy Cassidy, Cassandra O'Donnell, Johan Heliot, Eli Anderson, Laëticia Danae, David Moitet...



Allain Bougrain-Dubourg



Anny Duperey



Marek Halter



Isabelle Autissier, présidente du Festival 2019



Un gazon synthétique flambant neuf au stade

Le terrain de football du stade Alexandre REBUTTATO revêt depuis cet été un gazon synthétique flambant neuf !

Mais avant de développer les aspects techniques de cette nouvelle surface, un peu d'histoire:

A Mouans-Sartoux, le foot commence sur le parking de la gare, en 1953, entre la gare, l'école Aimé Legall, le Vieux Château et l'immeuble la Tubéreuse. Le football mouansois commence donc sur l'emplacement exact où sont partis les « Poilus » pour la Grande Guerre de 14-18. Rapidement, c'est l'une des activités sportives des plus anciennes sur la commune. Les bénévoles et amoureux du ballon passent des heures et des jours à « construire » un stade avec remblais et gravas.

Avec de très bons résultats sportifs, le stade devient trop petit et inadapté au niveau qu'atteint l'équipe senior dès 1989. La décision est prise de le transférer à la Grand'Pièce, un nouveau quartier de Mouans-Sartoux (ZAC). Le SCMS football comptait alors 250 licenciés. Pour des raisons budgétaires et d'entretien du terrain, les élus autorisent la pose d'un des premiers gazons synthétiques « sablés » du département. Un investissement intelligent pour un coût de fonctionnement moins important. En effet, ce revêtement propose une garantie de



10 ans pour plus de 35 heures d'utilisation par semaine. Il sera renouvelé une première fois en 2004. Puis en cette année 2019.

60 heures d'utilisation par semaine !

L'activité hebdomadaire totalise actuellement 60 heures d'utilisation pour 600 collégiens, 300 élèves primaires et 660 footballeurs du SCMS, pour 2 500 passages hebdomadaires minimum. Les travaux, qui ont débuté au mois de juillet, ont consisté à enlever l'ancienne moquette, à effectuer un terrassement, à créer des réseaux, à installer de

nouveaux équipements sportifs et, enfin, à poser le nouveau gazon synthétique bicolore (vert foncé et vert clair). L'aire de jeu gardera ses normes d'homologation 68 mètres x 105 mètres ainsi que les dégagements réglementaires derrière les buts, 6m, et sur les touches, 3m ; une extension du filet pare-balls de 10 mètres dans le talus, derrière le but à droite et à gauche côté Magnans. Inclus dans ces améliorations, les tracés du football à 11 bien sûr mais également ceux du football réduit à 8 et du foot à 5. Des repères pour les courses d'élan du saut en longueur et de vitesse des activités EPS du collège ont été matérialisés au sol. D'un point de vue sanitaire enfin, il s'agit d'une fibre mono-filament droite en polyéthylène, non polluante et exempt de matériaux lourds, remplis en deux couches avec une 1^{re} couche en sable et une 2^e couche en granulats caoutchouc SBR sans HAP. Des tests réalisés selon les normes en vigueur devront être réalisés afin d'obtenir une classification du terrain : Pour ce qui concerne enfin la jouabilité de ce nouveau gazon, il est optimal en matière d'absorption des chocs, de déformation verticale, de rebond et du roulement du ballon.



Tir à l'arc : les féminines accèdent à la 1^{re} division

Les meilleurs clubs de deuxième division se sont affrontés cet été à Briennon-sur-Armançon en Bourgogne. En jeu, le titre national et l'une des trois places par catégorie qualificative pour intégrer la D1 la saison prochaine. La Compagnie des Archers du Parc de Mouans-Sartoux étaient en lice et l'équipe féminine a décroché une superbe médaille d'or. L'équipe féminine

de Mouans-Sartoux est donc sacrée championne de France de D2 et rejoindra l'an prochain l'équipe masculine du club en première division. Une saison 2019 en fanfare pour les archers mouansois qui ont déjà remporté la médaille d'argent des hommes en D1 lors de la dernière étape à Boé, dans le Lot-et-Garonne.



Life, le temps qui passe



Jérémy Besset, artiste mouansois dont l'atelier est installé dans le village a fait don à la commune de l'une de ses œuvres.

Il s'agit d'une sculpture dont le titre est : « Le temps qui passe ».

Cette pièce représente le mot « LIFE ». Elle est en acier et a été travaillée à la main et au pinceau afin d'obtenir des patines de rouille. Elle a les dimensions suivantes : longueur 2,20 m x largeur 1,20 m x hauteur 1,90 m.

L'inauguration aura lieu le 17 octobre prochain en présence de l'artiste.

Si t'es ado à la découverte du domaine de Haute Combe

Cet été, au travers des activités proposées par l'Accueil Collectif de Mineurs « Si t'es ado », les jeunes ont découvert la parcelle pédagogique et la [Maison d'Education à l'Alimentation Durable \(MEAD\)](#) à Haute-Combe.

Déconstruire les idées reçues du simple « on va arroser » ou « planter » fut le challenge lancé par l'équipe d'animation. Au final, la MEAD s'est transformée en un véritable lieu de vie au travers de la réalisation d'un coin détente, d'une fresque végétale et de la confection de 2 repas par les ados eux-mêmes dans la cuisine pédagogique.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les jeunes se sont prêtés au jeu et ont ainsi réalisé de bons petits plats avec des légumes de saisons (gaspacho de courgettes à la menthe, tian de légumes et frites avec peau...) avec, cerise sur le gâteau, une présentation digne des plus grands restaurants. Un grand merci au service restauration pour leur disponibilité et leur soutien précieux !



De l'eau minérale... à l'eau du robinet

Eau de Vittel

Eau de Mouans-Sartoux

Élément	Formule	Teneur (mg/L)
Bicarbonates	HCO ₃ ⁻	384
Calcium	Ca ²⁺	240
Chlorures	Cl ⁻	8
Fluorures	F ⁻	0,16
Magnésium	Mg ²⁺	42
Nitrates	NO ₃ ⁻	4,4
Potassium	K ⁺	1,9
Sodium	Na ⁺	5,2
Sulfates	SO ₄ ²⁻	400



Élément	Formule	Teneur (mg/L)
Bicarbonates	HCO ₃ ⁻	371,4
Calcium	Ca ²⁺	179,3
Chlorures	Cl ⁻	35,5
Fluorures	F ⁻	0,2
Magnésium	Mg ²⁺	35,9
Nitrates	NO ₃ ⁻	12,7
Potassium	K ⁺	3,9
Sodium	Na ⁺	27,8
Sulfates	SO ₄ ²⁻	307,9

Analyse de l'eau de Vittel, eau minérale vendue dans le commerce comparée à l'eau de Mouans-Sartoux distribuée au robinet révèle des caractéristiques assez proches...

« Nous voulons des coquelicots »



Le conseil municipal a voté une motion de soutien au mouvement *Nous voulons des coquelicots*, animé tous les mois depuis un an par Nathan Gil. Ce mouvement demande le bannissement des pesticides. A cette occasion, le maire a rappelé l'action du maire de Langouët qui a pris un arrêté d'interdiction des pesticides au voisinage des zones habitées.

Compte tenu de ses actions en faveur de l'environnement, et dans le cadre du Contrat de Transition Écologique signé entre CAPG et l'État, la commune a été sélectionnée par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) en vue d'établir un **Atlas de la Biodiversité Communale**. Ce travail, qui fait suite à l'inventaire citoyen réalisé de 2011 à 2014, va permettre de compléter la connaissance de la biodiversité sur notre commune, en particulier en ville et pour des espèces jusqu'alors peu étudiées (oiseaux, chauves-souris, mollusques). Il permettra d'établir une photographie de l'existant afin d'évaluer les impacts du changement climatique, et d'autre part de fournir des entrées pour l'établissement des règles d'urbanisme. Le travail sera mené en partenariat avec le [Conservatoire des Espaces Naturels PACA](#) et la [LPO](#). Toutes les personnes intéressées peuvent contacter : laurent.broihanne@mouans-sartoux.net



240 000 € de travaux dans les écoles

Une fois de plus, la saison estivale a permis de réaliser d'importants travaux dans les écoles afin d'améliorer le quotidien des 1 000 petits mouansois scolarisés sur la commune.

ont été installés sur les toits, un panneau pédagogique permettra aux élèves de suivre la production d'énergie.



Toujours à l'école Aimé Legall mais côté maternelle cette fois-ci, c'est le sol souple de l'air de jeux de la cour qui a entièrement été rénové protégeant ainsi les genoux et coudes des tous petits en cas de chute malheureuse !

Enfin, sur l'école François Jacob - qui avait bénéficié de nombreux travaux l'an passé - outre la reprise de l'étanchéité d'une classe, une nouvelle centrale anti-intrusion et des anti-pince doigts ont été installés.

Au total, ce sont 240 550 € qui ont été injectés dans divers travaux d'aménagement, d'embellissement et de rénovation. Ainsi, sur l'Orée du bois, un cheminement piéton a été réalisé devant les courettes côté forêt permettant ainsi l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Pour répondre à la demande de la gendarmerie, un nouveau portail devant les escaliers et un portillon sur la passerelle ferment désormais l'accès à l'école sur les temps scolaires et périscolaires.

A l'école Aimé Legall primaire, 330 m² de panneaux solaires



Stop aux dépôts sauvages !



La Police Municipale constate encore trop de dépôts sauvages (végétaux et encombrants).

Des contrevenants ont été identifiés et encourtent une verbalisation. Il est demandé à tous de faire preuve de civisme et d'apporter les déchets végétaux ou encombrants à la déchetterie.

Réouverture de la déchetterie le lundi 9 septembre

Après plus de quatre mois de travaux de réhabilitation et de mise aux normes, la déchetterie de Mouans-Sartoux rouvrira ses portes le lundi 9 septembre 2019. Pour tout renseignement, contactez Univalom au 04 93 65 48 07 et sur le web : univalom.fr/déchetteries



Notez-le sur vos agendas !

MOUANS-SARTOUX
VIDE-GRENIER
DIMANCHE
15 SEPTEMBRE 2019

Inscriptions à
MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS : 04 93 75 75 16
 Tarif de l'emplacement : 29 € (19 m² environ)

cap BALCCO KISS emera
 EN FAVEUR DES ENFANTS MALADES DE TOUTES PATHOLOGIES DE LA RÉGION PACA
 L'ASSOCIATION ADRIEN - Département de la VILLE DE MOUANS-SARTOUX

ADRIEN COLOPS
 MOUANS-SARTOUX

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019 à MOUANS-SARTOUX
 En collaboration avec le REPRIAT (Association de parents)
 PLACE JEAN JAURES (devant la mairie)
 JET 11 COULEURS tout au long de la course
 * UN 11 ensembles en couleurs motifs arctiques
 * Groupe de musique ROCK

De 15h à 18h

PARCOURS
5 Km libre
 Individuel & familial

TARIFS DÉGRESSIFS JUSQU'AU 10/09/19 : 7 à 13 ans = 15 € - À partir de 14 ans = 21 €
 TARIFS À PARTIR DU 11/09/19 : 7 à 13 ans = 19 € - À partir de 14 ans = 26 €

Bulletin d'inscription sur www.associationadrien.org ou au 06.64.99.19.98



L'association Gym Tonic Douce propose une semaine « portes ouvertes » du 9 au 13 septembre, afin de découvrir tous

les cours proposés par les trois professeurs Marie-Laure, Monique et Véronique. Tél. : 06.12.62.13.08., 06.63.91.88.46. et 06.80.48.07.92

- site web : gymtonicdouce.sportsregions.fr
 - email : gymtonicdouce@gmail.com

MOUANS-SARTOUX
 fête les sciences du quotidien

fête de la Science

fête de la Science

Mediatheque Espace de l'Art Concret Collège la Chénale Jardins du MIP

fête de la Science

du 10 au 13 octobre 2019

projection-échange conférences-démo ateliers & expériences balade scientifique visites contes escape game

10h30
 CINEMA LA STRADA MOUANS-SARTOUX

RENSEIGNEMENTS & BILLETTERIE : MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS
 04 93 75 75 16 - WWW.LEFESTIVALDULIVRE.FR

TARIF : 40 €

TROC' PLANTES
 32 ans de rencontre de jardiniers amateurs

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019
 AUX JARDINS DU M.I.P
 DE MOUANS-SARTOUX

(979 Chemin des Gourettes, à côté du magasin BOTANIC)

DE 10H À 17H30
 ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMME :
 ÉCHANGE DE PLANTES DE 10 à 24 h
 VENTE DE PLANTES DE 10 à 24 h
 VENTE DE PAYS-BASSETS SUR PLACE
 VENTE D'OUTILS DES JARDINS DU MIP à 1,5 €
 PLANTES DE MOUANS-SARTOUX ET DE LOUVECIEN SUR PLACE

MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS : 04 93 75 75 16

12 OCT. 2019
 11^{ÈME} ÉDITION

LE JOUR de la NUIT

Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Au programme : extinction de l'éclairage public du centre du village et du parc du château de 21 h à minuit.

Dans le château, exposition sur la pollution lumineuse et vidéo sur l'impact de l'éclairage publics. Dans le parc du château, observation du ciel aux télescope avec des astronomes amateurs. Horaires : 19 h 30 à minuit.

Infos : lejourdela nuit.fr - Téléphone : 06 17 89 66 63

SPECTACLE JEUNESSE

En Vrac,
 Au Fond de Mon sac
 avec
 Eric Frèrejacques

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

10h30
 CINEMA LA STRADA MOUANS-SARTOUX

RENSEIGNEMENTS & BILLETTERIE : MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS
 04 93 75 75 16 - WWW.LEFESTIVALDULIVRE.FR

TARIF : 40 €

CONCERT

EMILY LOIZEAU

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

20h30
 CINEMA LA STRADA MOUANS-SARTOUX

RENSEIGNEMENTS & BILLETTERIE : MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS
 04 93 75 75 16 - WWW.LEFESTIVALDULIVRE.FR

TARIFS : 120 / 150 €



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
 email : papillon@mouans-sartoux.net
 Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
 Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
 Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

